

mais lorsque, au contraire, il lui faut recourir à des moyens factices qui demandent le concours d'industries très-développées, une main-d'œuvre extraordinaire et beaucoup de dépense, elle peut réussir là où toutes ces ressources sont sous sa main, mais elle abandonne à la barbarie les localités éloignées des grands centres industriels. C'est ce qui est arrivé; aujourd'hui, hormis les grandes villes où les écoulements d'eaux pluviales sont, dans les habitations privées, disposés avec assez d'adresse, partout l'incurie, l'ignorance, le défaut de soin laissent voir combien ces constructeurs anciens étaient plus habiles, plus savants, plus scrupuleux que les bâtisseurs de notre temps, sans entraîner pour cela leurs clients dans des dépenses inutiles.

**CHEVET**, s. m. Nom que l'on donne à la partie extrême de l'abside des églises. (Voy. ABSIDE, CATHÉDRALE, ÉGLISE.)

**CHIFFRE**, s. m. On désigne par ce mot les initiales des noms propres sculptées ou peintes sur les monuments. Il ne paraît pas qu'on ait admis les chiffres de personnages vivants dans la décoration des édifices avant le xv<sup>e</sup> siècle; mais, à partir de la fin de ce siècle, les chiffres se rencontrent fréquemment sculptés dans les frises, sur les parements, dans les balustrades, ou peints dans les vitraux et sur les murs intérieurs des églises, chapelles, palais et maisons. La balustrade du pignon occidental de la sainte Chapelle de Paris, refaite par Charles VII, est composée de fleurs de lis dans des quatre-lobes, au milieu desquelles s'élève un K (Karolus) couronné, soutenu par deux anges. La balustrade de l'oratoire de cette même chapelle, bâti par Louis XI, est de même ornée, au milieu, d'une L couronnée se détachant sur un ajour fleurdelisé. L'ancien hôtel de la cour des comptes à Paris, bâti par Louis XII, était couvert de chiffres, L couronnées, de porcs-épics, de dauphins, d'hermines et de fleurs de lis. Les F couronnées se rencontrent dans les constructions entreprises par François I<sup>er</sup>: on peut en voir un grand nombre à Blois et à Chambord. Cet usage s'est conservé depuis cette époque: les chiffres enlacés d'Henri II et de Catherine de Médicis couvrent les frises et panneaux du Louvre, ainsi que ceux de Henri IV et même de Louis XIV.

**CHŒUR**, s. m. Partie de l'église où se tiennent les chanoines, religieux ou clercs, pour chanter. L'intérieur des églises se divise en cinq parties distinctes: le narthex, vestibule ou porche, la nef, les transepts, le chœur et le sanctuaire. Dans les églises monastiques françaises, le chœur des religieux descendait ordinairement jusque dans la nef. Un autel était placé au delà des transepts, c'était l'autel devant lequel on chantait les matines et laudes; derrière l'autel matutinal s'élevait le sanctuaire, qui occupait tout l'espace compris entre les transepts et le chevet. Dans les cathédrales et les églises paroissiales, le chœur ne commence ordinairement qu'après les transepts, et l'autel est placé au fond de l'abside, dans